

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 janvier 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 6, 13 et 22 décembre (spéciale et ajournement) soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité le dernier pour l'année 2010 et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget 2010 en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

**Programme mieux consommer – Patinoire
Ajustement de budget**

- 01.382.90.098 – Subvention diverses	+6 870.00
- 03.800.00.001 – Fonds réservés	+6 870.00

Écriture de G.L.

- 03.800.00.001 – Fonds réservés (dt)	6 870.00
- 55.911.00.003 – Réserve patinoire (ct)	6 870.00

Ajustement de budget - Facturation

01.148.20.000 – Recouvrement	+9 854.00
02.701.52.990 – Divers - 150ieme	+9 854.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	106 609.39
- Administration	66 000.56
- Sécurité publique	12 557.78
- Transport routier	74 333.37
- Hygiène du milieu	90 329.24
- Aménagement et urbanisme	21 322.76
- Loisirs et culture	32 426.25
- Financement	8 432.31
- Immobilisations/Investissements	33 654.09
Total :	445 665.75

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Gaétan Paquin** – Intervention pour connaître les développements relatifs au dossier du tennis;
- **Claude Messier** – Questions concernant la subvention d'Hydro-Québec pour le dossier de patinoire – Programme « Mieux consommer »;
- **Léo-Claude Tremblay**– Intervention concernant un avis adressé relativement à l'installation septique de la propriété;
- **Bibliothèque de Danville** – Délégation qui dépose un dossier visant un projet d'agrandissement des locaux – Explications, questions et discussions.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **2672 -2011** – **Gaétan Carrier** – Demande pour acquisition d'une lisière de terrain;

Considérant que la demande vise l'acquisition d'une lisière de terrain à détacher d'un immeuble déjà utilisé à des fins résidentielles soit le 551 du chemin Claremont Ouest;

Considérant que la demande vise à rendre conforme la superficie du terrain possédé par le demandeur pour la porter à 4,000 mètres carrés soit la superficie requise pour les immeubles en bordure d'un lac, ou cours d'eau;

Considérant que le terrain duquel serait détaché la lisière de terrain conserverait sa conformité;

Considérant que faire droit à la demande ne créerait aucun impact sur l'activité agricole du secteur;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale de construction, zonage et lotissement;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne de recommander à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de décembre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$2,550.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 3,407,423.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2673 -2011** - **École secondaire l'Escale** – Offre de commanditer la réalisation de l'album des finissant 2010/2011 – Une somme de \$100.00 est habituellement allouée;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne,

appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité

à l'offre soumise et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$100.00 en guise de contribution à la réalisation de cet album.

ADOPTÉ

- **2674 – 2011 - Corp. de l'Étang Burbank** – Présentation d'un bilan de la « Fête des oiseaux migrateurs » indiquant des revenus de \$8,128.61 et des dépenses de \$12,869.11 et demande de contribution aux frais de publicité (\$2,419.00 ?);

Considérant l'impact publicitaire majeur de cette activité tout au cours de l'année pour l'image de la ville de Danville;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et autorise le versement d'une somme de \$2,419.00 en guise de contribution.

ADOPTÉ

- **2675 -2011 - Jocelyne & Christian Houle** – Offre de renouvellement pour le service de fourrière au prix de \$800.04 + taxes soit le même montant qu'en 2010;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité acquiesce à l'offre soumise et procède au paiement du montant demandé au début de chaque période de 3 mois.

ADOPTÉ

- **2676 -2011 - M.Y.G.** – Lettre accusant réception de la mise en demeure adressée par le procureur de la Municipalité pour taxes impayées et demande de rencontre pour remettre le terrain en considération des taxes impayées;

Considérant l'offre soumise et l'intérêt de la Municipalité à se porter acquéreur d'une partie des propriétés concernées;

Considérant qu'il apparaît opportun de tenir la rencontre demandée afin de discuter d'éventuels arrangements qui soient satisfaisants pour chacune des parties concernées;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité sursoie aux procédures entreprises en recouvrement de taxes impayées le temps de tenir une rencontre avec le principal intéressé et que les intervenants municipaux à cette rencontre fassent rapport aux autres membres du Conseil afin de définir les prochaines étapes à suivre dans ce dossier.

ADOPTÉ

- **2677 -2011 - André Bellavance, M.P.** – Demande d'appui à la demande de « Bonification du budget de l'initiative Emplois d'été »;

Considérant le fait que le Gouvernement conservateur a décidé d'augmenter le nombre d'emplois étudiants éligibles à une subvention pour la prochaine saison estivale et qu'une telle décision ne peut être reçue que favorablement;

Considérant l'augmentation du coût de la vie et du salaire minimum depuis de nombreuses années soit depuis 2006;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que ce Conseil demande au gouvernement du Canada d'augmenter le montant disponible par emploi étudiant de manière à l'ajuster au coût de la vie et de l'augmentation du salaire minimum et si nécessaire de débloquer les crédits supplémentaires nécessaires à cette fin.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2678 -2011** – **Imposition 2011** – Adoption du règlement 102-2011;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel P. Lourde que le règlement **102-2011** intitulé « **Règlement d'imposition pour l'exercice financier 2011** » soit adopté tel que lu à haute voix à la présente assemblée et versé au livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2679 -2011** – **Tarification** – Licences et permis – Adoption du règlement 101-2011;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que le règlement **101-2011** intitulé « **Honoraires et tarifs exigibles pour l'émission de permis et certificats** » soit adopté et qu'il soit fait dispense de sa lecture en raison du fait que le règlement à l'état de projet avait été remis à chacun des membres du Conseil lors du dépôt de l'avis de motion en date du 22 décembre 2010 et qu'il soit versé au livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2680 - 2011** – **Directeur à l'urbanisme et développement** – Fin de période probatoire;

Considérant la fin de la période probatoire et les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le Conseil confirme monsieur Christian Goyette dans les fonctions de « Directeur à l'urbanisme et au développement économique » pour la Ville de Danville.

ADOPTÉ

- **2681 -2011 – Comité consultatif d’urbanisme** – Recommandations pour la propriété du 30 rue Water;

Considérant les recommandations faites par le Comité consultatif d’urbanisme;

Considérant l’absence de représentations faites à la présente assemblée à l’encontre de la demande formulée;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le Conseil entérine les recommandations faites par le Comité consultatif d’urbanisme à l’effet de :

- 1° Reconnaître conforme une marge avant pour une toiture au-dessus de la galerie avant dont l’extrémité sera située à 0,3 mètres de la voie publique en lieu et place des 6 mètres prescrits au règlement de zonage 393 de l’ancienne ville de Danville; et
- 2° Reconnaître conforme l’installation d’une enseigne sur potence de 0,75 m² située à 0,7 mètre de la voie publique en lieu et place des 3 mètres prescrits au règlement de zonage 393 de l’ancienne ville de Danville;

Sous réserve des conditions suivantes, savoir :

- Éviter, si possible de cacher la porte avec les poteaux de la structure de la galerie; et
- Qu’une exonération de responsabilité soit signée par le demandeur en faveur de la Ville de Danville exonérant cette dernière de tout dommage pouvant être causé à l’ouvrage;
- Que des ouvrages préventifs soient mis en place pour éviter la chute de neige, glace ou d’eau sur le trottoir.

ADOPTÉ

- **2682 – 2011 – Projet du terrain de tennis** – « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives »;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que ce Conseil :

- 1° Présente le projet de construction d’un terrain de tennis double sur fonds de terre battue avec clôture et éclairage réglementaire dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives; et
- 2° Confirme l’engagement de la Ville de Danville de payer sa part des coûts admissibles du projet; et
- 3° Confirme l’engagement de la Ville de Danville de payer les coûts d’exploitation continue du projet;
- 4° Désigne le directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Danville comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2683 -2011 – Comité du tennis** – Ajout d’un membre du Conseil;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le Conseiller Michel PLoorde fasse partie du comité du tennis avec le Conseiller Jean-Guy Dionne.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2684 -2011** – **Loisirs avec la ville d’Asbestos** – Réciprocité de la tarification;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité applique le principe de la réciprocité pour les activités de loisirs avec la ville d’Asbestos en facturant à la ville d’Asbestos pour ses résidents participant aux activités de loisirs de la Ville de Danville le même montant que celui facturé pour les mêmes activités à la ville de Danville pour ses résidents qui participent aux activités de loisirs de la ville d’Asbestos.

ADOPTÉ

- **2685 -2011** – **Cueillette des feuilles** – Répétition de l’activité;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l’activité de cueillette des feuilles mortes soit répétée à l’automne 2011.

ADOPTÉ

- **2686 -2011** – **Coq du 150^{ième}** – Récipiendaire Alphonse Vallières - Installation sur la toiture de l’hôtel de ville;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que ce Conseil autorise l’installation du « coq du 150^{ième} anniversaire de la ville de Danville » sur la toiture de l’hôtel de ville selon le croquis soumis à la présente assemblée et que l’installation soit faite par un ouvrier qualifié à cet effet.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**